



Communiqué de presse

Le 24/03/ 2023

LE SERVICE PUBLIC DE LA PETITE ENFANCE Consultation territoriale à La Réunion les 23 et 24 mars 2023

Notre modèle sociétal a connu de profondes mutations, les structures familiales et le monde du travail ont évolué avec notamment le développement de l'activité professionnelle des femmes ou encore l'augmentation du nombre de familles monoparentales.

Cela n'est pas sans impact sur **les besoins des familles en termes de service d'accueil de la petite enfance** et les solutions proposées sur le territoire doivent pouvoir répondre à l'enjeu d'égalité d'accès pour tous.

Face à ce constat et dans le cadre du Conseil national de la refondation sur le plein emploi, le ministre des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées, a lancé **une concertation pour construire notre futur service public de la petite enfance**.

L'organisation de cette concertation vise à réfléchir et repenser, avec les familles et les acteurs du secteur, l'organisation du système d'accueil des jeunes enfants et assurer une solution de qualité financièrement accessible à tout parent de jeune(s) enfant(s) qui le souhaite.

Le département de La Réunion et plus particulièrement la ville de Saint-Denis ont été retenus pour organiser cette consultation. Le Comité Départemental des Services aux Familles (CDSF) présidé par Monsieur le préfet, a souhaité élargir cette consultation aux familles, aux professionnels et aux acteurs de l'ensemble du territoire.

Les bonnes pratiques ou innovations retenues qui pourraient être essaimées sur tout le territoire ont été présentées à Mme Elisabeth LAITHIER, rapporteure générale de la consultation sur le service public de la petite enfance, qui était en visite à Saint-Denis les 23 et 24 mars.

Les objectifs de la consultation :

- **Créer un réseau d'échanges** entre les acteurs départementaux et locaux ;
- **Partager les problématiques des parents** (en particulier confrontés à des situations spécifiques : horaires atypiques, en recherche d'emploi, enfants porteurs de handicap, ...) et développer des solutions d'accueil adaptées ;
- **Identifier et soutenir les projets innovants** de solutions d'accueil et de coordination des acteurs ;
- **Informer, orienter, accompagner les parents** jusqu'à l'obtention d'une solution d'accueil adaptée ;
- **Financer les places d'accueil** en agissant sur les restes à charge des collectivités et des familles ;
- **Accompagner et contrôler** la qualité de l'offre d'accueil.

Le public ciblé :

- **Le cœur de cible** : les 38 961 familles (avec enfants de moins de 3 ans ou à naître) ;
- **Les acteurs principaux** : Caf de La Réunion, professionnels de l'accueil individuel et collectif, élus, conseils départemental et régional, éducation nationale, gestionnaires de structures, acteurs socio-économiques ;
- **Les acteurs d'appui** : les familles, les réseaux de parents, les associations des quartiers, les travailleurs sociaux.

La méthodologie :

En local, l'organisation de cette consultation s'est construite avec les partenaires et acteurs de la petite enfance. De cette réflexion et ces échanges, deux modes de consultation ont été mis en œuvre sur un mois, du 21 février au 20 mars 2023, afin de recueillir les avis, besoins et propositions des familles concernées par l'accueil de la petite enfance :

- **La consultation en ligne** : pour permettre au plus grand nombre de participer à la consultation, une plateforme participative (<https://sppe.redvox.re>) a été mise en ligne pour collecter les avis, les propositions et réaliser un sondage auprès des parents et des professionnels ;
- **Les ateliers décentralisés dans les structures d'accueil** : des temps d'échanges auprès des familles et des professionnels ont été organisés dans les structures d'accueil (crèche, CAF, maison des familles, CCAS, ...) pour identifier les besoins et les attentes des familles.
- **Un forum de la petite enfance** s'est également tenu le 24 mars 2023, en présence de professionnels du secteur de la petite enfance, de familles, d'élus et d'acteurs du terrain pour continuer à échanger autour d'initiatives innovantes et partager les conclusions de cette consultation.

La consultation en quelques chiffres :

- + de 1900 participants ;
- + de 20 ateliers en structures d'accueil ;
- + de 160 propositions.

Les cinq premiers enjeux qui émergent de ces expressions sont les suivants :

- **Améliorer les dispositifs d'accompagnement à la parentalité** : il s'agit ici de développer des dispositifs tels que les lieux d'accueil enfant-parent (LAEP) et les relais parents-enfants (RPE) pour permettre aux parents d'avoir des espaces d'écoute et de répit, d'instaurer un soutien à la parentalité plus préventif notamment en créant des réseaux de proximité avec les sage-femmes et les PMI ;
- **Soutenir le développement de l'enfant** en diversifiant les activités proposées dans les structures d'accueil et en prenant en compte les besoins spécifiques de l'enfant (hypersensibilité, handicap, ...) et la diversité culturelle ;
- **Améliorer la communication et la confiance entre parents, professionnels et enfants** en pratiquant la communication bienveillante, en instaurant des temps réguliers d'échanges entre parents et professionnels, ou encore en mettant en place des outils de communication digitaux ;

- **Favoriser la conciliation entre vie professionnelle et vie parentale** en développant des solutions de garde adaptées aux besoins des parents (crèches d'entreprise, solutions de garde occasionnelle, horaires atypiques, ...)
- **Développer des solutions d'accueil de proximité et pour tous.**

Parmi les propositions réalisées par les participants, les plus soutenues sont les suivantes :

- **Pour favoriser la conciliation entre vie professionnelle et vie parentale :** développer des offres de crèches coworking et des solutions d'accueil avec des horaires d'ouverture adaptés aux horaires de travail, mettre en place des structures d'accueil de nuit (relais), disposer d'un espace qui identifie des plages horaires libres dans les structures d'accueil à proximité pour faire garder son enfant occasionnellement ;
- **Pour développer des solutions d'accueil de proximité et pour tous :** créer un portail en ligne unique à l'échelle départementale pour l'inscription en structure collective, mettre en place des taxis bébés labellisés permettant de transporter l'enfant jusqu'à la structure d'accueil ;
- **Pour soutenir le développement de l'enfant :** développer des crèches en plein air, encourager la communication non violente, garantir la présence d'un personnel de confiance auprès des enfants.

Contacts presse :

Valérie LOPEZ - Responsable communication - 0692 70 34 06 - valerie.lopez@cafreunion.cnafmail.fr
Marine BOYER - Cheffe de Cabinet – 0693 04 92 81 - marine.boyer@cafreunion.cnafmail.fr